

SJB 03

45650 St Jean-le-Blanc

Nous souhaiterions vous porter réclamation concernant ce futur projet.
Car nous nous inquiétons des risques que ce projet pourrait
présenter aux voisinages notamment liés aux inondations.

Comme évoqué ci-dessus, nous aimerions comprendre ou
connaître la raison pour laquelle le projet de bassin d'orage
n'a pas été réalisé. ? Enfin, nous vous informons que la parcelle où le futur
projet doit se faire, n'est plus entretenue par le propriétaire ni le bon JURE

Pierre ALAZARD
Commissaire Enquêteur

(299)